

# Non au démantèlement du service public d'accueil de la petite enfance

Après plusieurs journées d'action et de grève nationale dans le secteur de la petite enfance, le gouvernement reste sourd aux revendications des professionnel-le-s. Voici maintenant plusieurs années que la casse du service public d'accueil des jeunes enfants s'accélère. Les réformes et décrets ne visent qu'à améliorer la "productivité" des établissements aux dépens de la qualité du service d'accueil et des conditions de travail des salarié-e-s.

Parallèlement à ces politiques, c'est tout l'univers de la petite enfance qui est attaqué. Par exemple, suite aux fermetures de classes en école maternelle découlant des dizaines de milliers de suppressions de postes depuis dix ans, des enfants se retrouvent chaque année sans lieux d'accueil à la rentrée.

Concrètement, afin de subvenir aux besoins d'accueil des enfants, l'état plutôt que de choisir de développer les capacités d'accueil en augmentant le personnel, en diminuant le temps de travail pour favoriser la qualité du service, en favorisant l'accès à la formation, choisit la politique la plus destructrice :

- L'augmentation de la capacité d'accueil des assistantes maternelles de 3 à 4 enfants, donc plus de charge pour le personnel et moins d'attention pour les enfants
- Même logique dans la création de regroupements d'assistantes maternelles pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants sans aucune règle collective de fonctionnement
- Enfin la création expérimentale de 8000 places de jardins d'éveil d'ici 2012 pour les enfants de deux à trois ans, prévoyant un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 à 12 enfants au lieu d'un pour 8 enfants en âge de marcher actuellement pratiqué dans les crèches

## Les conséquences :

- Pour le personnel, des conditions de travail plus difficiles, la diminution des professionnel-le-s qualifié-e-s, une perte de sens dans la pratique de leur profession, une quête de la rentabilité toujours plus poussée.
- Pour les enfants, un environnement moins dédié à l'épanouissement et l'éveil car les établissements n'auront pour ambition que d'être de simples garderies de masse. Souvenons nous des propos du ministre Darcos considérant les enseignants de maternelle comme de simples « changeurs de couches ». Enfin cette politique provoque une augmentation des risques liés à la diminution du taux d'encadrement.
- Pour les parents, la baisse du taux de scolarisation aboutira à la nécessité de recourir plus fréquemment aux établissements d'accueil de jeunes enfants, les privant ainsi d'une possibilité de choix, augmentant leurs dépenses et favorisant de fait les inégalités sociales. Les familles les plus aisées seront donc les seules à pouvoir offrir à leurs enfants un service de qualité.

La Fédération CNT des travailleur-se-s de la santé et du social dénonce les politiques mises en oeuvre par le gouvernement. Une nouvelle fois, ce n'est pas la qualité du service public et les conditions de travail des personnels qui sont défendues mais la seule volonté de rentabiliser le secteur. Pourtant, depuis longtemps, nous savons que pour les enfants, l'essentiel se joue avant cinq ans. Cette politique s'attaquant aux crèches comme aux écoles, nous estimons indispensable de s'organiser conjointement entre parents, professionnel-le-s de la petite enfance et enseignant-e-s.

La CNT, signataire de l'appel "pas de bébés à la consigne"\*, se joint à ses revendications et soutient partout les mouvements des travailleuses et des travailleurs des établissements d'accueil des jeunes enfants dans la défense de leurs emplois, de leurs sites, de leurs conditions de travail et de leurs pratiques professionnelles. Le projet du gouvernement est d'ouvrir le marché aux entreprises privées dont les objectifs sont loin de l'épanouissement des enfants, mais plutôt de réaliser des profits sur le dos des salarié-e-s sous payé-e-s et précarisé-e-s.

\* <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/>

**La Fédération CNT des travailleurs de la santé et du social  
appelle à la grève et à manifester le jeudi 6 mai**

**Union Locale des syndicats CNT de Nantes**

17, rue Paul Bellamy, 44000 Nantes

Permanence tous les lundis de 19h30 à 20h30

06 45 36 44 44 ou [interco44@cnt-f.org](mailto:interco44@cnt-f.org)

# PETITE ENFANCE EN DANGER:

## DE LA CASSE DU SERVICE PUBLIC A LA REPRESSION ANTISYNDICALE



Voici maintenant plusieurs années que la casse du service public d'accueil des jeunes enfants s'accélère. Les réformes et décrets ne visent qu'à améliorer la "productivité" des établissements au détriment de la qualité d'accueil et des conditions de travail des salariés.

### Démantèlement du service public

Parallèlement à ces politiques, c'est tout l'univers de la petite enfance qui est attaqué. Par exemple, suite aux fermetures de classes en école maternelle découlant des dizaines de milliers de suppressions de poste depuis dix ans, des enfants se retrouvent chaque année sans lieux d'accueil à la rentrée.

Concrètement, afin de subvenir aux besoins d'accueil des enfants, l'état plutôt que de choisir de développer les capacités d'accueil en augmentant le personnel, en diminuant le temps de travail pour favoriser la qualité du service, en favorisant l'accès à la formation, choisit la politique la plus destructrice :

-L'augmentation de la capacité d'accueil des assistantes maternelles de 3 à 4 enfants, donc plus de charge pour le personnel et moins d'attention pour les enfants.

-Même logique dans la création de regroupements d'assistantes maternelles pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants sans aucune règle collective de fonctionnement.

-Enfin, la création expérimentale de 8000 places de jardin d'éveil d'ici 2012 pour les enfants de deux à trois ans, prévoyant un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 à 12 enfants au lieu d'un pour 8 enfants en âge de marcher actuellement pratiqué dans les crèches.

### Business is business...

Et au-delà de ce projet, l'objectif est d'élargir toujours plus le marché aux entreprises privées dont la finalité est, loin de l'épanouissement des enfants, de réaliser des profits sur le dos des salariés sous payés et précarisés. Car contrairement à une association loi 1901 ou à un service public, une entreprise privée est bien à but lucratif. Par ailleurs, par le biais des subventions de la CAF ou des conseils généraux, c'est encore une fois l'argent public qui sert à alimenter les profits des entreprises privées.

Un exemple illustre particulièrement bien cette politique de privatisation de la petite enfance, celui de la société People and Baby: créée en 2004, cette entreprise n'a cessé depuis de se développer en reprenant des crèches associatives ou municipales, ou en créant des crèches d'entreprise. Si l'on s'en tient au discours de son PDG, Christophe Durieux, People and Baby "gère à ce jour 65 structures ayant permis la création de plus de 800 emplois répartis dans tout l'hexagone et accueillant individuellement chaque jour plus de 3500 enfants".

En théorie, tout semble parfait, mais... Certainement conscient que le droit du travail est appliqué de manière plutôt approximative dans sa boîte et que ses pratiques managériales entraînent du mal-être et de la souffrance, l'apparition d'une section CNT n'a pas paru de bon augure au PDG.

Alors, quand des salariées syndiquées décident le 1er Mars 2010 de se mettre en grève pour défendre leurs conditions de travail, Mr Durieux se fâche tout rouge : mise à pied conservatoire collective! Le motif? Pas très clair: un coup les horaires, le lendemain l'hygiène et l'insubordination. Étrangement, aucun reproche ne leur avait été fait avant cette grève. Leurs entretiens annuels d'évaluation de janvier certifient même qu'elles respectent les normes d'hygiène et de sécurité. L'inspection du travail et la médecine du travail sont également intervenues pour contester la décision de Mr Durieux.: rien n'y fait !

Alors, ils virent trois des salariées, réintègre la représentante syndicale parce qu'il n'a pas le choix, et mute de force la dernière dans une autre crèche ... Quant à la mairie de Paris (socialistes et verts), elle se terre dans un silence éloquent et par là même assume la politique de Durieux, et cela malgré les interpellations des parents, des élus du PC ou du NPA. Depuis, les salariées sont en lutte en attendant le prud'homme fin juin, et revendiquent leur réintégration immédiate dans la halte-garderie.

Peu importe l'équipe et son projet pédagogique, peu importe le bien-être des enfants, si les salariées s'expriment, elles dégagent! Peu importe l'avis des parents, tant qu'ils payent.

Aujourd'hui, People and Baby brigue de nouveaux marchés dans de nombreuses municipalités. Nous devons arrêter cette privatisation rampante de la petite enfance et défendre la liberté syndicale et les conditions de travail dans ces entreprises privées.

La Fédération CNT des travailleur-se-s de la santé et du social dénoncent les politiques mises en œuvre par les gouvernements successifs. Une nouvelle fois, ce n'est pas la qualité du service public et les conditions de travail des personnels qui sont défendues mais la seule volonté de rentabiliser le secteur.

Cette politique s'attaquant aux crèches comme aux écoles, il nous semble indispensable de nous organiser conjointement entre parents, professionnels-elles de la petite enfance et enseignant-e-s.

Exigeons des mairies qu'elles remettent en cause leur contrat ou projet de contrat avec People and Baby, tant que les salariées ne seront pas réintégrées dans la halte-garderie et leurs droits respectés.

Organisons-nous pour stopper les attaques contre le service public de la petite enfance et refuser le décret Morano.

**CNT, Section People and Baby**

33 rue des Vignoles, 75020 PARIS **Contact** : 06 19 34 51 27 ou: [sectionpetb@cnt-f.org](mailto:sectionpetb@cnt-f.org)

**Blog**: <http://peopleandbaby-enlutte.over-blog.com/>